

COMITÉ DE PILOTAGE

SITE NATURA 2000 BRANDES DE LA PIERRE-LÀ

COMITE DE PILOTAGE
HAIMS

18 JUIN 2024



Agir pour
la biodiversité



ORDRE DU JOUR

- Rappels des enjeux Natura 2000 en France et sur le site des Brandes de la Pierre-là
- Bilan de l'animation de 2020-2024
- Bilan financier et perspectives 2025
- Questions diverses
- Mot de clôture



Bryère à 4 angles © JCT



Rappels des enjeux Natura 2000 en France et sur le site des Brandes de la Pierre-là

Un objectif

Maintenir et améliorer l'état de conservation des espèces animales et des habitats naturels d'intérêt communautaire présents au sein du site Natura 2000

Une démarche

Concertée et basée sur le **volontariat**

Recherche et **maintien de l'équilibre** des **activités humaines** et de la **préservation des milieux naturels** sur le territoire.

Rôle de l'animatrice territoriale

Concertation territoriale, médiation

Conseils

Aide à la contractualisation : chartes, contrats, MAEC, conventions

Inflexion politiques de territoire : urbanisme, eau, agriculture, forêt, tourisme...

Sensibilisation

Communication, valorisation

Coordination diagnostics bio & socio-économique

Gestion du patrimoine naturel

3 outils contractuels basés sur le volontariat

Appui aux **modifications des pratiques**
→ **Subvention** des coûts engendrés

Parcelles agricoles

MAEC

(Mesures Agro-
Environnementales
Climatiques)

Parcelles non agricoles

**Contrats
Natura 2000**

Valorisation de bonnes pratiques
n'engendrant pas de surcoût
(engagement moral)

Charte Natura 2000

Engagements sur 5 ans

**Dans les 3 cas : possibilité d'exonérations fiscales (sur la
part communale et intercommunale de la TFNB)**

**Un lien avec la réglementation :
L'évaluation d'incidences**

Le plus vaste réseau européen de sites naturels protégés

En quelques chiffres, pour l'année 2023 :

- **26 935** sites en Europe
- **1 756** sites en France soit **13 %** du territoire terrestre (7 millions d'hectares) et **13 041** communes concernées
- **273** (chiffre de 2020) sites en Nouvelle-Aquitaine

Transmission de la compétence Natura de l'Etat (DDT86) à la Région Nouvelle -Aquitaine

Depuis le 1^{er} janvier 2023, et dans les grandes lignes :

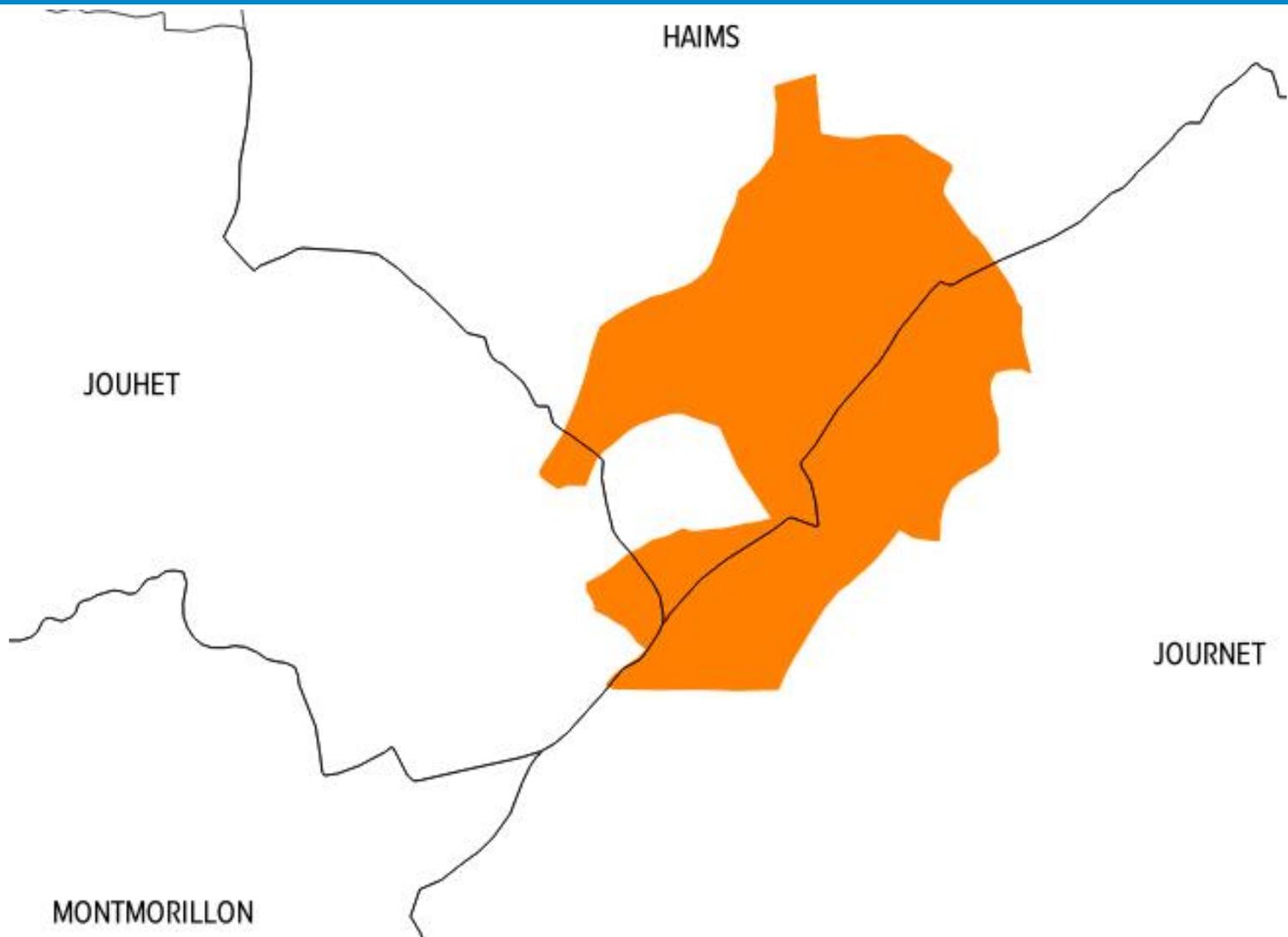
Région : accompagnement des animateurs dans la gestion des sites, création des COPIL et participation, approbation des DOCOB, présidence des COPIL et gestion de l'animation ...

DDT : instruction des évaluations d'incidence

DREAL : Désignation des sites et modification de périmètre



Le site Natura 2000 Brandes de la Pierre-là



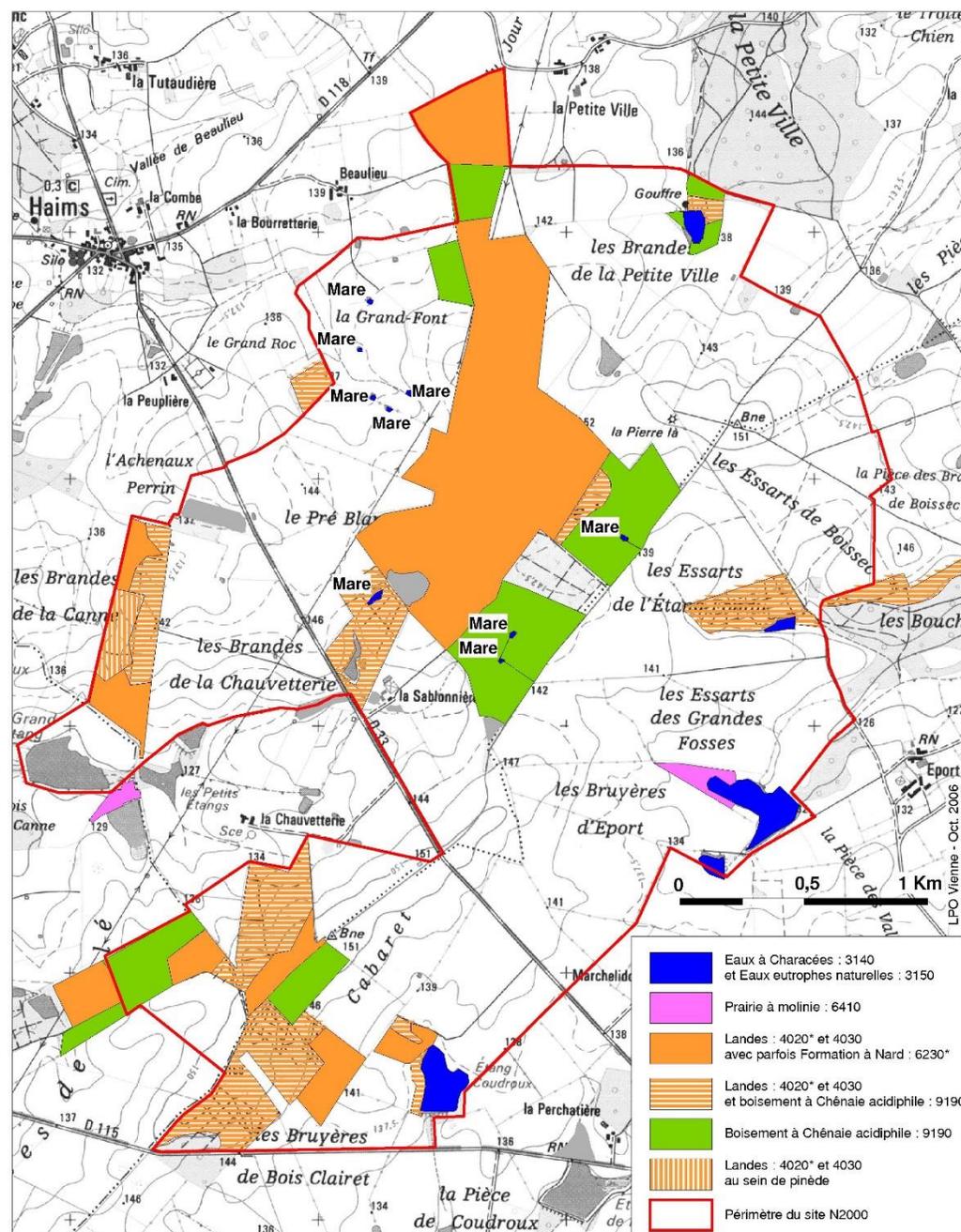
CARTE D'IDENTITÉ

Surface : 800 hectares

3 Communes : Haims, Jouhet, Journet

Désignation : arrêté du 13 avril 2007

Le site Natura 2000 Brandes de la Pierre-là



CARTE D'IDENTITÉ

Surface : 800 hectares

3 Communes : Haims, Jouhet, Journet

Désignation : arrêté du 13 avril 2007

Forêt et pelouses calcaires offrant une forte richesse de milieux et d'espèces



Mare à Flûteau nageant



Grands rhinolophes



Chenaie acidiphile



Tortue Cistude



Engoulevent d'Europe



Landes



Mares



Triton crêté



BILAN DE L'ANIMATION 2020- 2024



Animations scolaires et grand public

Une animation scolaire et grand public proposée chaque année dans le cadre de l'animation du site

Intervention scolaire auprès des CM2 de Lussac-les-Châteaux 28 mai et 11 juin 2024

- Temps en classe
- Visite sur le terrain

Bêtes et plantes de landes

27 élèves + temps de restitution aux parents



Animation à venir !

Sortie crépusculaire à la découverte de l'Engoulevent d'Europe

Le 28 juin 2024



Edition des lettres d'informations

Brandes de la Pierre-là

Lettre d'information Natura 2000 n° 7 - 2022



Des mares et des prairies préservées par les agriculteurs grâce aux MAEC

Durant la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) de 2015-2022, les agriculteurs ont eu la possibilité de contribuer à l'amélioration des milieux et à la préservation des espaces remarquables des espaces agricoles du Montmorillonnais, avec les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).

Dans un rayon de 3 km autour du site Natura 2000 des Brandes de la Pierre-là, douze exploitations sont engagées dans ces mesures depuis 2015.

Les agriculteurs adoptent ainsi des pratiques vertueuses pour les milieux naturels, les espèces et la qualité de l'eau : entretenir des prairies sans intrants, ni produits phytosanitaires, entretenir des mares (curage, coupe de la végétation pour éviter leur fermeture naturelle, etc.) ou encore reconnaître des cultures en prairies pour recréer des surfaces enherbées. En effet, la richesse du site Natura 2000 a longtemps été et au maintien du bocage et à sa valorisation (bois de chauffage par exemple).

Ces pratiques liées à une activité économique, l'élevage extensif de plein air, ont également favorisé le développement de la biodiversité et il est aujourd'hui important de continuer à les soutenir pour préserver l'identité du territoire.

Ces actions concrétisent les engagements inscrits dans le document d'objectifs, ou DOCOB, du site Natura 2000 : préservation des prairies, arrêt de l'utilisation de la fertilisation azotée, maintien des mares en réseau fonctionnel...

La poursuite de ces mesures sera assurée en 2023. Un travail sur les nouveaux cahiers des charges proposés, définis par un cadre national, suite au renouvellement de la PAC, sera réalisé d'ici l'automne 2022.



Le maintien et la bonne utilisation des haies et des parcelles de prairies permettent de préserver la bonne qualité de l'eau et de garantir des zones de reproduction pour nombre d'espèces, dont le palmieraire (CECIS Gesteau)

Les Annamites en mouvement participent à l'entretien et au maintien des parcelles à l'utilisation de pesticides (CECIS Roussy)

L'adaptation de la vitesse de coupe des tracteurs permet de limiter les perturbations induites sur la faune (CECIS Roussy)



Brandes de la Pierre-là

Lettre d'information Natura 2000 n° 8 - 2024



Natura 2000 devient une compétence régionale

Pendant trente ans, la mise en œuvre des directives européennes encadrant Natura 2000 a été assurée par l'État. Cette compétence est dorénavant transférée aux Régions pour les sites terrestres, l'État poursuivant la gestion des sites marins. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Région est ainsi devenue l'autorité de gestion des 235 sites terrestres que compte la Nouvelle-Aquitaine.

Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine

Avec 273 sites Natura 2000, la Nouvelle-Aquitaine est la région métropolitaine qui possède le plus de sites : des brandes de la Pierre-là à la forêt d'Irady (54) en passant par les zones humides du marais d'Orx (40), ils couvrent une surface de 10 786 km², soit 12,7 % du territoire régional.

Gestion des sites Natura 2000 : qui fait quoi ?

La compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions. Ce nouveau cadre législatif, adopté par la loi SDES "Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification" est un changement majeur pour le pilotage des sites Natura 2000.

Les services de l'État restent en charge de l'accompagnement des structures animatrices des sites Natura 2000 mixtes (terrestres et marins), de la désignation de nouveaux sites ou de leur extension, du volet strictement agricole (MAEC par le DRAAF), ainsi que des évaluations d'incidences sur les sites.

Paysage des Brandes de la Pierre-là (ALAIN BOULLIER)



L'engouffrement d'Europe est un moment qui utilise les brandes pour se reproduire et s'alimenter (CECIS Gesteau)

Mise à jour du site Internet (sortie nature, actus, etc)

Communication LPO Info et facebook aux adhérents LPO

L'action du trimestre

Quand agriculture rime avec biodiversité

Avec le projet « Aidons les agriculteurs à préserver la biodiversité régionale », la LPO place l'agriculture au cœur de sa démarche. Retour sur un programme d'actions et de sensibilisation qui mobilise les acteurs du territoire en faveur de la biodiversité.

Une collaboration entre la LPO et les agriculteurs
Lancé en 2021, avec l'aide de la région Nouvelle-Aquitaine, ce projet mobilise l'ensemble de nos compétences, ainsi que les agriculteurs, les élus, les habitants et les scolaires. Dans chacun des cinq départements concernés en Nouvelle-Aquitaine, une dizaine d'associations agricoles ont été accompagnées vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques. Dans la Vienne, la LPO a été le choix d'intervenant auprès des exploitants du Montmorillonnais, dans le sud-est du département. Ses agriculteurs se sont lancés dans l'aventure : des éleveurs, des maraîchers, des fans des compléments, une diversité de profils intéressante ! Un état des lieux de chaque ferme a été réalisé pour recenser les éléments appelés « infrastructures agricoles », comme les haies, les mares, les rivières, les zones humides, etc.

Des nichoirs et des mares dans les fermes de la Vienne
Avec cette bonne connaissance du territoire, la LPO a proposé différentes actions aux agriculteurs partenaires afin de mieux accueillir la faune et la flore sauvages. Sur les communes de Lathus-Saint-Rémy, Saugé, Montmorillon et Jallat, des nichoirs ont été installés pour pallier la raréfaction des arbres locaux. Certains espèrent comme la chevêche d'Albon, ont besoin de ces caillots pour faire leur nid. De même, des nichoirs à brandes ont été posés pour faciliter leur reproduction en période de sécheresse. En effet, en 2022, il leur a été compliqué de créer leur nid sans être fâché d'eau et donc de boue.

La Montmorillonnais a aussi également des amphibiens, tel le triton crêté, une espèce protégée qui abaisse la sa limite sud-ouest de répartition en France – il est par exemple absent en Gironde. Trois exploitants ont été accompagnés par la LPO dans la création de quatre mares et la restauration d'une autre qui s'était empoisonnée avec le temps. Suite d'entretien, afin d'offrir un espace de vie favorable au triton pendant la période de reproduction.

Cette 300 mètres de haies seront plantés l'été prochain au sein d'une exploitation particulière, grâce à la mobilisation de nos bénévoles et à l'investissement de la Maison familiale rurale de Chauvigny.

Un accompagnement sur les pratiques
Dans le cadre de ce projet, des groupes d'entraide ont également été accompagnés par le Centre d'entraide pour valoriser l'agriculture et le réseau rural CEMME et la LPO. Ces temps d'échanges ont porté sur la gestion de leurs prairies permanentes, des prairies avec une végétation naturelle non semée depuis longtemps, et donc plus spontanées. Les éléments ont été des formations à la reconnaissance de la flore des prairies. La notion de plantes indicatrices a aussi été abordée : quelle plante indique que l'exploitation n'a pas été touchée, qu'il y a trop de fertilisation azotée, ou bien que c'est trop de bétail dans les parcelles ? Autant de questions qui remettent la connaissance de ses parcelles, et l'impact de ses pratiques sur la biodiversité, au cœur de la gestion d'une exploitation agricole.

Appliqués par les acteurs concernés, ce projet se poursuivra dans le Montmorillonnais en 2023-2024, au sein de nouvelles exploitations volontaires.

Morgane Rivet

Favoriser la reconnaissance de la flore des prairies en lien avec le CEMME (Photo : Morgane Rivet)



Brandes de la Pierre-là

Le site Natura 2000 des "Brandes de la Pierre-là" s'étend sur 800 ha répartis sur les communes de Halmès et Jourmet, ainsi que Jouhet pour une petite partie.

Le massif de landes dit Brandes de la Pierre-là en constitue le cœur, entouré par un espace agricole de prairies et de cultures. Plusieurs étangs, mares, bois et landes contribuent à un paysage varié.

Longtemps combattues pour conquérir des surfaces agricoles, les brandes sont aujourd'hui réduites à leur portion congrue en Vienne. La richesse floristique et faunistique du secteur a déterminé la description de deux ZNIEFF. La valeur toute particulière des Brandes de la Pierre-là leur a valu de faire aussi l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

A l'est du site, le ruisseau traversant l'étang d'Éport est inscrit dans le site d'intérêt communautaire "Vallée du Salleron".



Brandes du site Natura 2000 - LPO

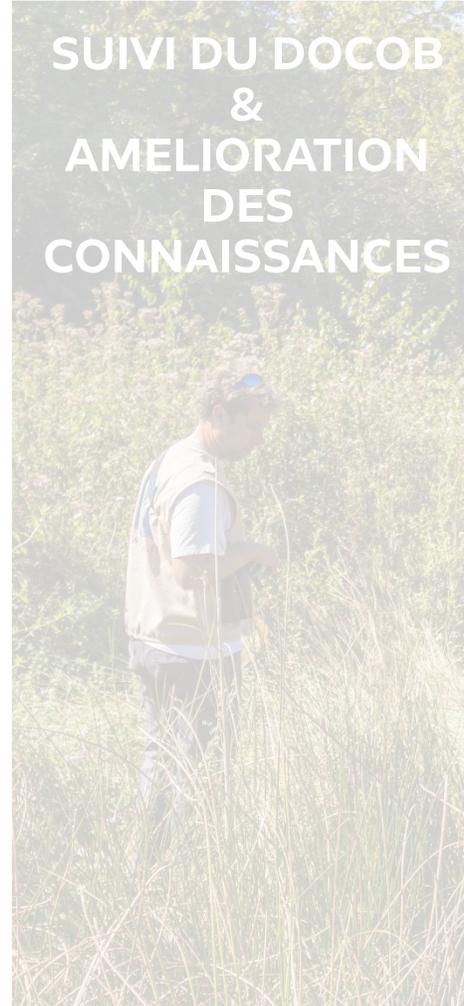
ANIMATION



ASSISTANCE
TECHNIQUE



SUIVI DU DOCOB
&
AMELIORATION
DES
CONNAISSANCES



SUIVI
ADMINISTRATIF



Chartes N2000

Historique :

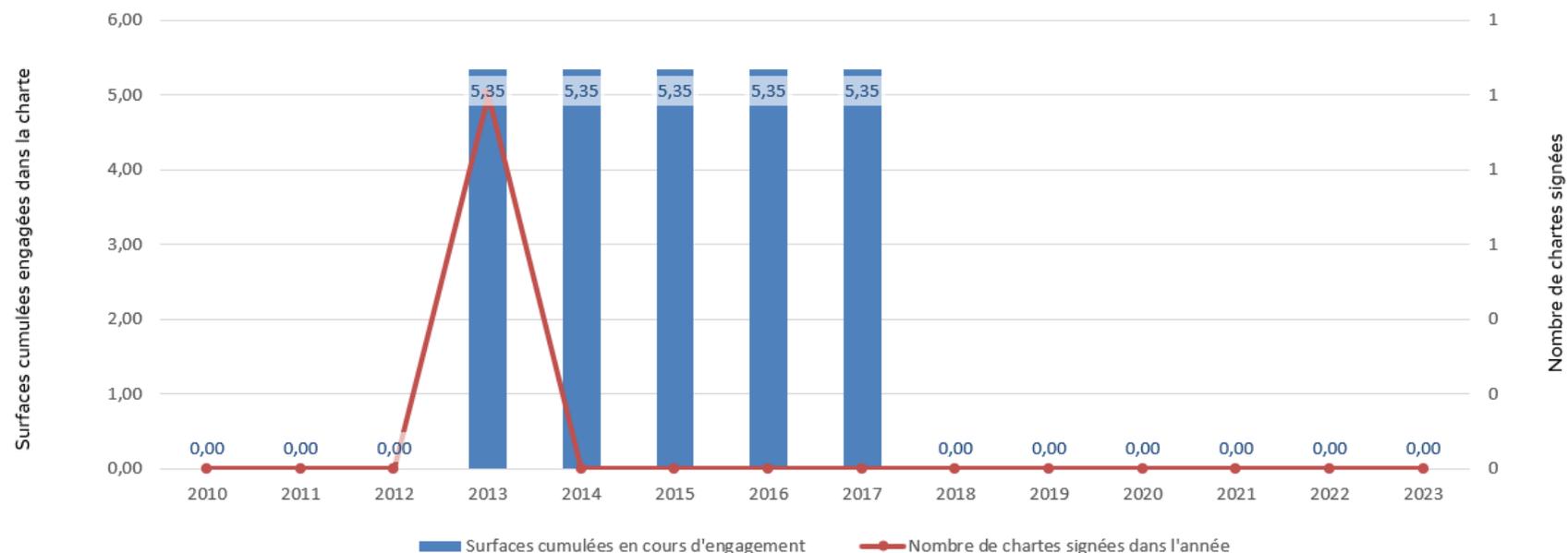
- 2013 : CEN sur 5,35 ha de landes, boisement et mares

Outil peu contractualisé sur le site qui se prête davantage aux contrats de gestion

Renouvellement charte CEN à prévoir

Poursuite des rendez-vous dans l'optique de signer la Charte N2000!

Evolution de la contractualisation des chartes N2000 sur la ZSC Brandes de la Pierre-là



Rôle de l'animatrice territoriale

Démarchage des propriétaires

Recherche de prestataires de travaux, cahier des charges du chantier

Accompagnement administratif auprès des propriétaires pour le montage du projet auprès du comité de sélection, pour la demande d'aide FEADER et la demande de paiement après les travaux réalisés

Suivi du chantier

Communication au besoin

Travaux 2020

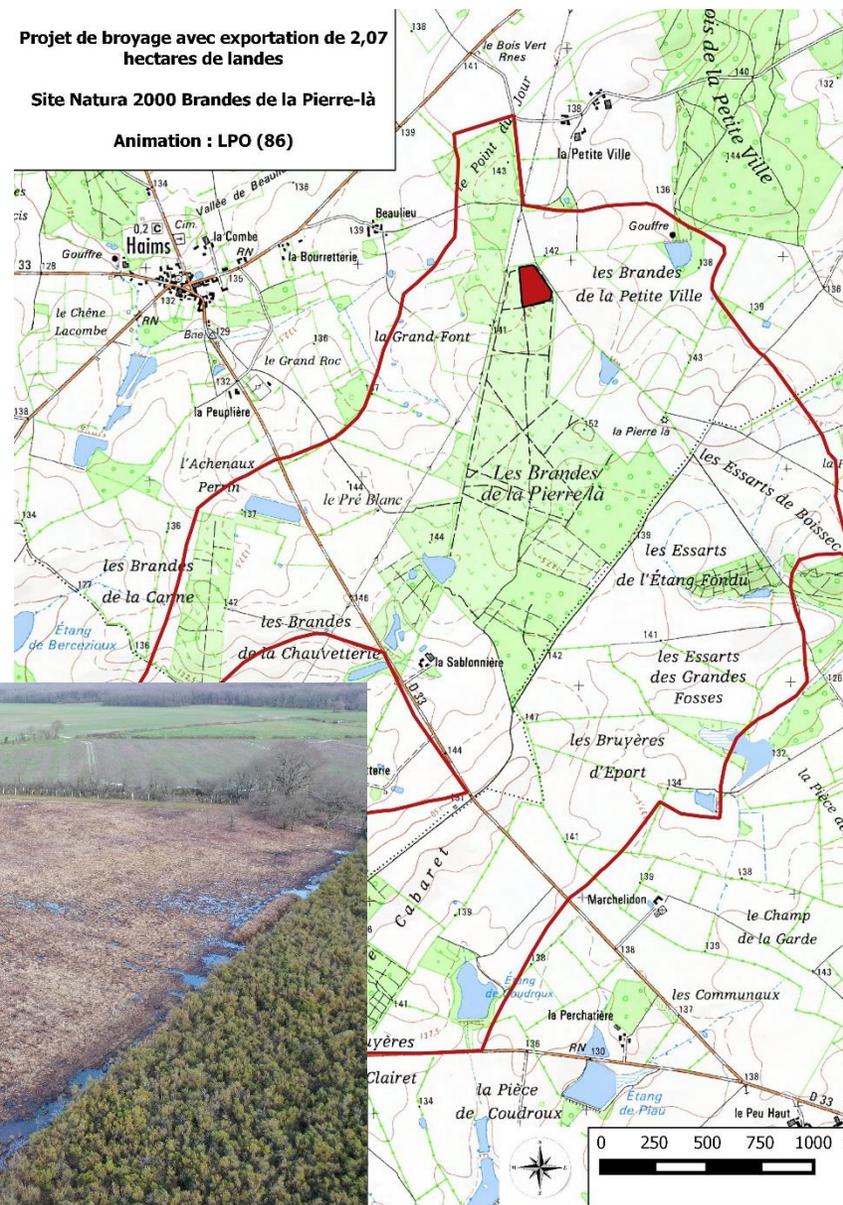
Contrat « Restauration de landes mésophiles à humides »
porté par M. Marjault

- **Surface concernée** : 2,07 ha
- **Coût** : 10 433 €
- **Actions** : Broyage mécanique avec exportation de la matière
par prestation

AVANT



APRÈS



Travaux 2020

Vidéo

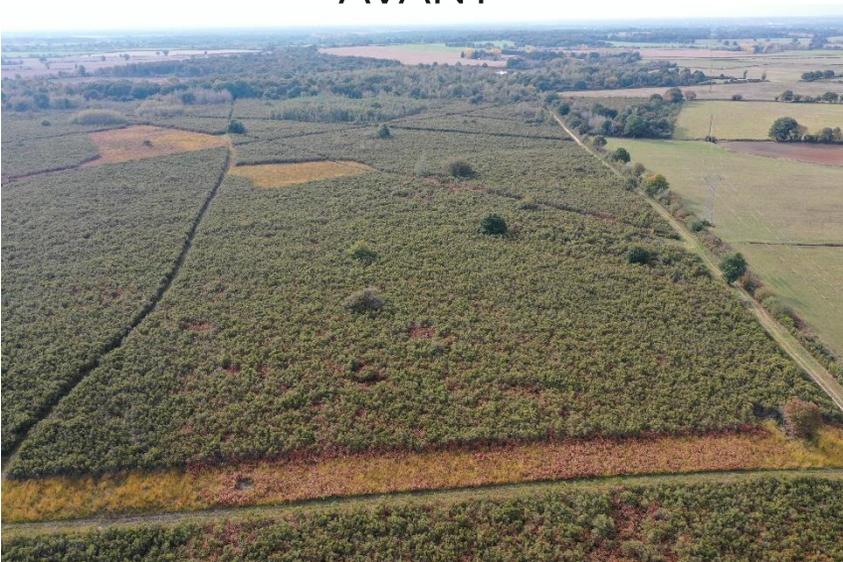


Travaux 2021

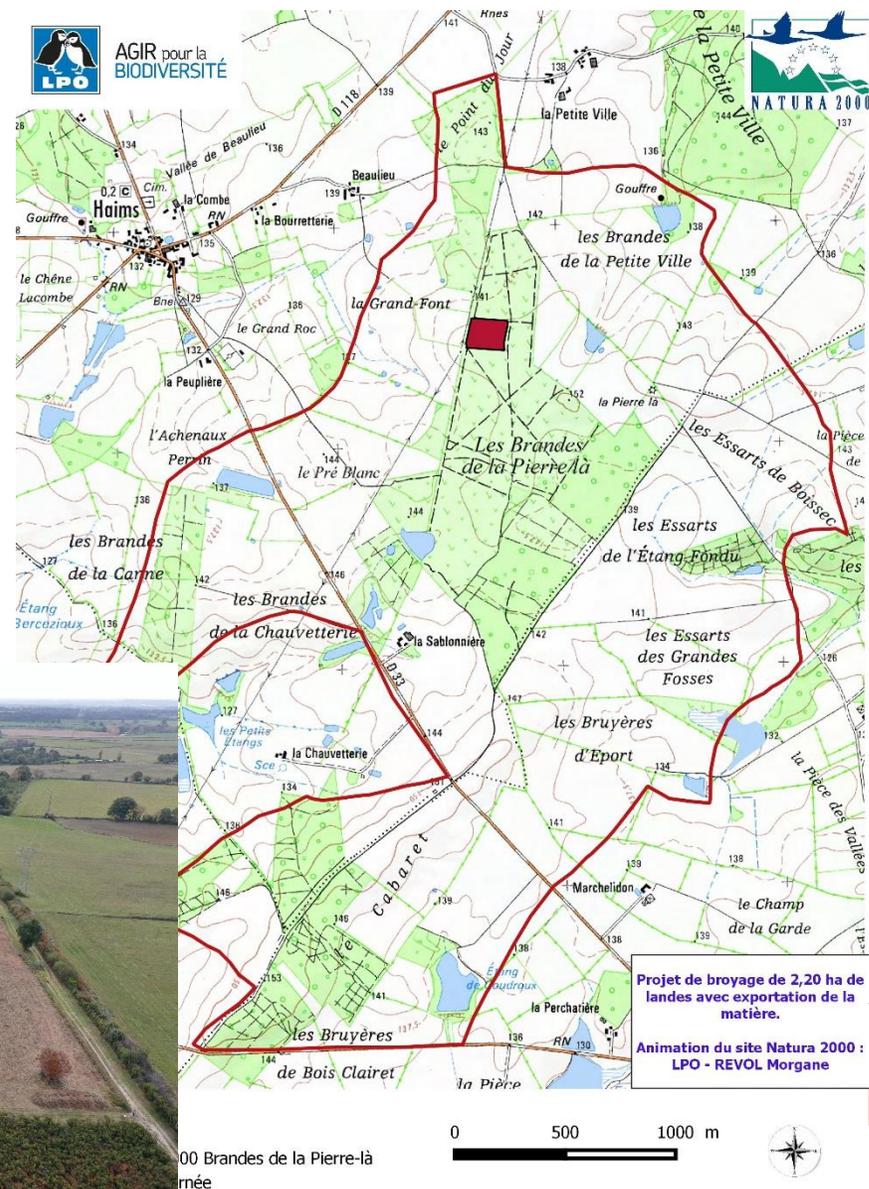
Contrat « Restauration de landes mésophiles à humides »
porté par M. Marjault

- **Surface concernée** : 2,30 ha
- **Coût** : 13 200 €
- **Actions** : Broyage mécanique avec exportation de la matière
par prestation

AVANT



APRÈS



Contrats N2000

Travaux 2021



Reprise de végétation n+1



Travaux 2021

Contrat « Restauration de landes mésophiles » porté par M. Paillet

- **Surface concernée** : 1,08 ha
- **Coût** : 8 424 €
- **Actions** : Broyage mécanique avec exportation de la matière
par prestation

AVANT



APRÈS



0 500 1000 m



Natura 2000 Brandes de la Pierre-là
Surface concernée

Contrats N2000

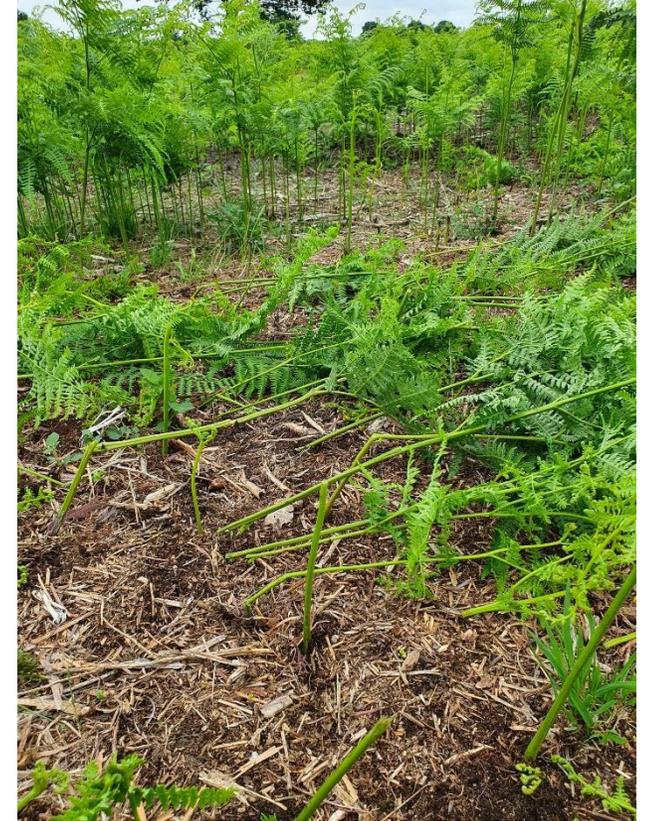
Travaux 2021

Vidéo



Travaux 2022

Essai du brise-fougère chez M. Marjault



Contrats N2000

2023-2024



Direction Départementale
des Territoires



Transfert de compétence de l'Etat à la Région début 2023

2023 : Appel à projets contrats Natura 2000 était incertain : volonté de l'animatrice de ne pas engager de particuliers ou structures dans des montants importants le temps de la transition

2024 : Pas d'appel à projet contrats N2000

Reprise des contractualisations en **2025**

Valorisation commerciale de la brande

Présentation des actions menées par l'Entreprise GUILLET

Notre brande



La brande est une variété de Bruyère, elle pousse dans des endroits rustiques comme dans le Pays Montmorillonnais.

A partir de cette plante qui est en bois dur, 100% naturel et écologique, nous réalisons des clôtures et autres produits qui demandent aucun entretien.



Parfaitement étanche et opaque, la brande est un véritable coupe-vent. Elle isole des regards indiscrets et quelque peu du bruit.

La brande est coupée manuellement et conditionnée en fagots pour être tissée principalement en panneaux de clôture d'une épaisseur de 7 à 8 cm et d'une longueur de 2 mètres. Un panneau de brande pèse environ 15 kg au m². Ces panneaux sont ensuite raccordés les uns aux autres pour atteindre la longueur souhaitée. Bien posée c'est une clôture qui a une durée de vie d'une quinzaine d'années, A la demande, nous confectionnons aussi des couvertures de toitures, des parasols, des balais, des fagots à obstacles pour hippodrome et toutes autres créations... réalisables...

Nous proposons la Brande fabrication GUILLET aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Valorisation commerciale de la brande

► Présentation des actions menées par l'Entreprise GUILLET



Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC)

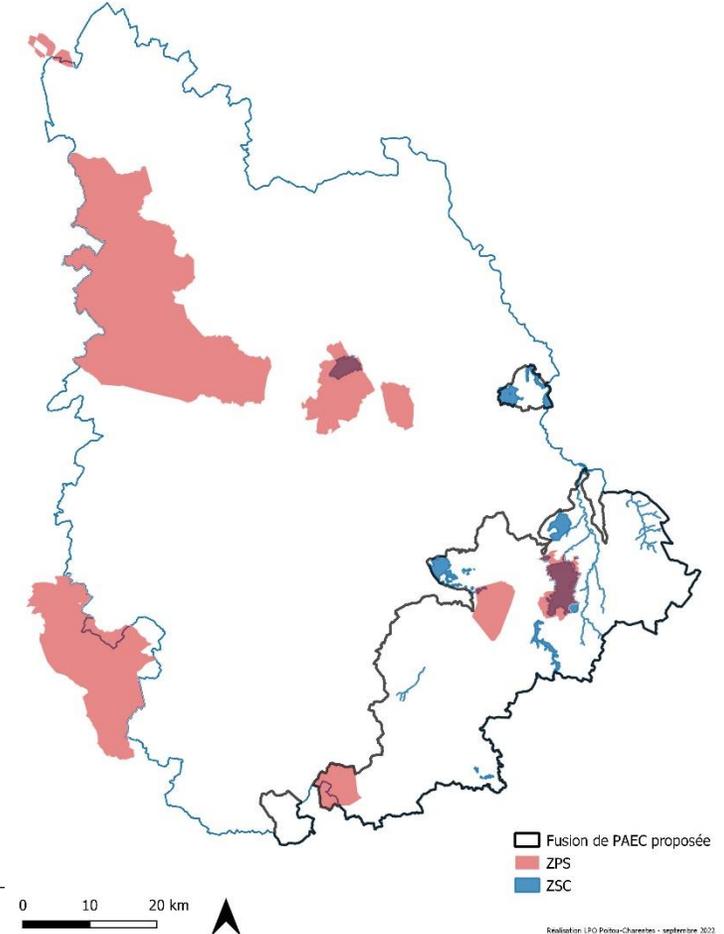
PAEC « Bocage et vallées du Montmorillonnais »

LPO Poitou-Charentes : structure animatrice des MAEC

Chambre d'agriculture de la Vienne : structure opératrice des MAEC



- Réunions d'informations (Lycée agricole de Montmorillon) à destination des exploitants
- Démarchage des agriculteurs
- Rencontre avec l'agriculteur/identification des mesures adaptées
- Rédaction des diagnostics



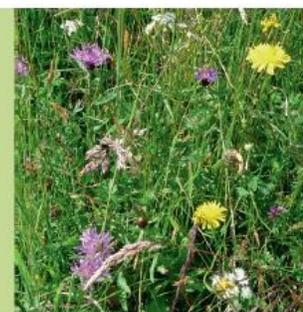
Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC)

➤ Les mesures proposées en 2024

Nom de la MAEC	Code mesure	Cahier des charges succinct	Surfaces éligibles	Montants unitaires
Préservation des milieux humides	MHU1	Absence d'utilisation N, P et K Absence de produits phytosanitaires Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans Absence d'intervention mécanique entre le 1 ^{er} décembre et le 1 ^{er} mars afin d'éviter le tassement du sol	Prairies permanentes	150€ / ha
Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	MHU2	Absence d'utilisation N, P et K Absence de produits phytosanitaires Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans Respecter un taux de chargement minimal annuel moyen de 0.2 UGB/ha et maximal de 1.2 UGB/ha Respecter un taux de chargement maximal instantané de 1 UGB/ha entre le 1 ^{er} décembre et le 1 ^{er} mars afin d'éviter le tassement du sol	Prairies permanentes	201,25€ / ha



Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles	CIFF	Implantation d'un mélange graminées-légumineuses au plus tard le 30 septembre de l'année d'engagement Absence d'utilisation N, P et K Absence de produits phytosanitaires Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans Interdiction d'intervenir par fauche, broyage ou pâturage entre le 1 ^{er} avril et le 31 juillet La bande / parcelle engagée demeure en prairie temporaire à l'issue de l'engagement	Terres arables, cultures pérennes, Prairie temporaire de moins de 2 ans	652,29€ / ha
--	------	--	---	--------------



Création de prairies	CPRA	Implantation d'un mélange graminées-légumineuses avant le 15 mai de l'année d'engagement Apport de fumier possible en fonction de l'enjeu identifié Absence de produits phytosanitaires Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans Pas de dates imposées dans la gestion mécanique ou du pâturage sur la parcelle La bande / parcelle engagée sera à déclarer en prairie permanente à l'issue de l'engagement	Prairies temporaires de moins de 2 ans semées avant le 15 mai 2024	357,90€ / ha
----------------------	------	---	--	--------------



Assistance technique



Nom de la MAEC	Code mesure	Cahier des charges succinct	Surfaces éligibles	Montants unitaires	
Protection des espèces niveau 1	ESP1	Mise en défens de 10% de la parcelle en fonction des enjeux identifiés lors de la visite terrain. Entretien de la mise en défens à l'automne. La mise en défens peut changer de place chaque année dans la parcelle en fonction de l'enjeu identifié Absence d'utilisation N, P et K sur la parcelle Absence de produits phytosanitaires sur la parcelle	Prairies temporaires et permanentes	81,95€ / ha	 Courlis cendré
Protection des espèces niveau 2	ESP2	Absence d'intervention dans la parcelle (pâturage, fauche et broyage) entre le 15 avril et le 20 juin Apport de fumier possible en fonction de l'enjeu identifié Absence de produits phytosanitaires sur la parcelle Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans	Prairies temporaires et permanentes	145,08€ / ha	 Cistude d'Europe
Protection des espèces niveau 3	ESP3	Absence d'intervention dans la parcelle (pâturage, fauche et broyage) entre le 15 avril et le 1 ^{er} juillet Apport de fumier possible en fonction de l'enjeu identifié Absence de produits phytosanitaires sur la parcelle Pas de retournement de la parcelle pendant 5 ans	Prairies temporaires et permanentes	199,57€ / ha	

Maintien de l'ouverture des milieux	OUV1	Plan de gestion à réaliser par la structure animatrice visant les espèces à éliminer (prunelliers, brachypode, aubépines, ronces etc.), le taux de recouvrement des ligneux à maintenir, la gestion des rejets, les périodes d'intervention. Renouvellement de la parcelle par travail simplifié interdit Absence d'utilisation N, P et K Absence de produits phytosanitaires	Prairies permanentes	152,50€ / ha	 Pelouse calcaire
Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	OUV2	Plan de gestion à faire réaliser par la structure animatrice visant les espèces à éliminer (prunelliers, brachypode, aubépines, ronces etc.), le taux de recouvrement des ligneux à maintenir, la gestion des rejets et du pâturage ou de la fauche, les périodes d'intervention. Renouvellement de la parcelle par travail simplifié interdit Chaque année, valoriser par pâturage au moins 50% de la parcelle Absence d'utilisation N, P et K Absence de produits phytosanitaires	Prairies permanentes	203,75€ / ha	

Entretien des ligneux	IAE1	Réalisation d'un plan de gestion fixant les modalités d'entretien des éléments engagés : outil, période d'intervention, maintien des arbres remarquables, etc. Le cadrage national impose un entretien réalisable uniquement à la tronçonneuse	Éléments ligneux	0,80€ / ml	 Triton marbré mâle
Entretien des mares	IAE2	Réalisation d'un plan de gestion fixant les modalités d'entretien des éléments engagés : outil, type et période d'intervention, etc.	Mares	62€ / mare	

Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC)

SAU sur le site : environ 672 ha

- ✓ **3 fermes engagées** au sein du périmètre Natura 2000
- ✓ Sur **36,75 ha** et **14 mares**

Absence d'intervention entre le 1er avril et le 20 juin
Entretien de parcelles sans intrants ni produits phytosanitaires
Pas de retournement de la parcelle autorisé ou de travail
Superficiel durant 5 ans



À noter ! 2 éleveurs se sont engagés dans la mesure « Création de prairies » **sur près de 21ha** à proximité directe du site, laissant ainsi leurs prairies temporaires vieillir en prairies permanentes à l'issue de l'engagement.

Etude d'incidence Natura 2000

Site N2000	Localisation projet	Projet	Commune	Porteur	Type de dossier	Résultats
Brandes de la Pierre-là	Hors site	Serres agricoles	HAIMS	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Panneaux photovoltaïques au sol		Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOUHET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Curage cours d'eau	JOURNET	Collectivité	IOTA	Accord avec prescriptions
	En site	Manifestation canine	JOURNET	Association	Manifestation sportive	Accord
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Hangar photovoltaïque	JOURNET	Agriculteur	CDPENAF	Favorable
	Hors site	Centrale photovoltaïque	JOURNET	Entreprise	Guichet unique ENR	
	En site	Plantation de haies	JOUHET	Agriculteur	-	-



Autres projets – Autre assistance technique et partenariat



Communauté de
communes Vienne et
Gartempe



PLUi

Révision des **Arrêtés de
Protection de Biotope**

Evolution de la
**Politique agricole
commune (PAC)** au
moment de sa
mise en place
2021-2023

Animation foncière
du **CEN**



Formations MAEC des
agriculteurs sur la
gestion des mares et
des prairies

ANIMATION



ASSISTANCE
TECHNIQUE



SUIVI DU DOCOB
&
AMELIORATION
DES
CONNAISSANCES



SUIVI
ADMINISTRATIF



Suivi du DOCOB : mise à jour et méthode du tableau de bord



Ce qu'il y a dans le site / autour
Ce qui est important

État des lieux (Diagnostic)
dont : identification des **Responsabilités RN**
(nature, niveau)

Ce vers quoi je dois tendre

Vision à long terme :
Enjeux
Objectifs long terme / niveau d'exigence

Comment je sais que j'atteins l'état visé

-> Indicateurs d'état

Ce qui influe sur les enjeux

Pressions (+ ou -), Facteurs d'influence

Ce que je vais faire

Stratégie d'action choisie :
Objectifs du plan / résultats attendus

Comment je sais
que je fais varier les pressions

-> Indicateurs de pressions

Comment je dois le faire

plan de travail :
actions, Fiches synoptiques d'opérations

Où j'en suis

-> État d'avancement

TABLEAU
DE BORD

Suivi du DOCOB : mise à jour et méthode du tableau de bord

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME		TABLEAU DE BORD		SUIVI LONG TERME		BILAN ACTIVITE
<p><u>Qu'est-ce qui est en jeu</u></p> <p>Éléments engageant une responsabilité particulière du gestionnaire (populations d'espèces ou habitat, fonction écologique majeure, ...).</p>	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Dispositifs de suivi à long terme	
	<p><u>Comment va l'enjeu ?</u> Etat de conservation de chaque enjeu à partir d'un état de référence ou à dire d'expert au moment de la rédaction du plan de gestion.</p>		<p><u>Où voulons-nous aller ...</u> Tendance globale visée idéalement à long terme pour l'enjeu au regard de la situation actuelle.</p>	<p><u>... et sous quelles conditions pour tendre vers l'état idéal de l'enjeu ?</u> Détail des niveaux à atteindre pour évaluer la tendance globale.</p>	<p><u>Comment évaluer la progression vers la tendance globale ...</u> Information permettant d'apprécier une évolution globale de l'état de l'enjeu.</p>	<p><u>... et à partir de quelles données ?</u> Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs d'état.</p>	<p><u>Comment renseigner les indicateurs / métriques ?</u> Dispositifs de suivis scientifiques destinés à alimenter les indicateurs d'état.</p>	<p>(La réalisation des suivis renseignant les indicateurs d'état est à intégrer dans le bilan d'activité)</p>	
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION		TABLEAU DE BORD		MESURES DE GESTION		BILAN ACTIVITE
Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opérations de gestion	Indicateurs de réponse	
<p><u>Qu'est-ce qui peut être à l'origine d'une modification de l'état de enjeux ?</u> Éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'agir sur l'état des enjeux.</p>	<p><u>Quelles sont les conséquences des facteurs d'influence ?</u> Leviers ou menaces pour l'état des enjeux à prendre en compte pour définir les objectifs opérationnels.</p>	<p><u>Que devons-nous faire pour améliorer la situation ...</u> Choix opérationnels sur le court/moyen terme au regard des pressions identifiées.</p>	<p><u>... et pour quels résultats ?</u> Niveau de pression acceptable pour garantir un état de conservation favorable des enjeux.</p>	<p><u>Comment évaluer la progression vers les résultats attendus ...</u> Information permettant d'apprécier une évolution des niveaux de pression (efficacité des actions).</p>	<p><u>... et à partir de quelles données ?</u> Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs de pression.</p>	<p><u>Qu'allons-nous mettre en oeuvre pour atteindre des résultats ?</u> Mesures de gestion et suivi des indicateurs de pression.</p>	<p><u>Comment évaluer le niveau de mise en oeuvre des opérations ?</u> Information permettant d'apprécier le niveau de réalisation des actions.</p>		

Suivi du DOCOB : mise à jour et méthode du tableau de bord

4020* Landes humides atlantiques 4030 Landes sèches à Erica et Ulex 6230* Formations herbeuses à Nard Chauve-souris A082 Busard Saint-Martin A084 Busard cendré A224 Engoulevent d'Europe A246 Alouette lulu A302 Fauvette pitchou	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Dispositifs de suivi à long terme	
	<p>Les landes d'intérêt communautaire se répartissent en deux lots. Les brandes homogènes du parc de la Pierre-là constituent un ensemble qui n'a pas été rajeuni depuis 40 ans. Des travaux de rajeunissement par broyage avec exportation sont en cours depuis 2018.</p> <p>Le second est formé des autres stations pour la plupart plus anciennes et/ou à boisement plus avancé. Certaines parcelles portent ainsi des bosquets de chênes au sein d'une lande ou inversement des clairières de landes à l'intérieur d'une chênaie acidiphile. Cette répartition est dynamique aussi sur le long terme puisqu'une chênaie peut laisser place de façon transitoire à une lande après une coupe rase.</p>		<p><i>I. Restaurer et maintenir les landes du site en bon état de conservation : identifier l'habitat de chênaie acidiphile à préserver puis intervenir sur les landes de façon sectorielle et périodique.</i></p>	Améliorer et maintenir l'état de conservation des landes présentes sur le site	Suivi de l'état de conservation des landes et des habitats associés	
		Maintenir les surfaces de Chênaie acidiphile d'IC identifiées en bon état de conservation		Suivi des habitats des chênaie acidiphile présents		
		Maintenir voire accroître les populations de chauve-souris		Suivi des populations de chauve-souris		
		Maintenir voire accroître les formations herbeuses à Nard		Suivi de l'état de conservation des landes et des habitats associés		
INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION		MESURES DE GESTION		
Facteurs d'influence		Pressions à gérer		Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations de gestion
Connaissance de la répartition des habitats d'IC de landes et de chênaie acidiphile à l'échelle du site		Connaître les milieux présents pour savoir où agir afin de répondre au mieux aux enjeux du site		<p><i>Non formulé dans le Docob, Il est proposé de le formuler :</i></p> <p><i>ODD 1 Améliorer la connaissance de la répartition landes/chênaie sur le site</i></p>	Diagnostic et cartographie de la répartition lande-chênaie à l'échelle du site Natura 2000	Réaliser un diagnostic écologique de la répartition de la chênaie et des landes à l'échelle du site
		Mécanismes économiques défavorables au maintien des landes et de l'élevage extensif (retournement, défrichement et mise en culture)		<p><i>cf ODD prairies :</i></p> <p><i>Être force de propositions pour</i></p>	Emergence d'une réelle volonté de valoriser l'élevage extensif sur le territoire	Valorisation de l'élevage extensif sur le territoire

Suivi du DOCOB : mise à jour et méthode du tableau de bord

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME		SUIVI LONG TERME	
6410 Prairies à molinie Haies	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Dispositifs de suivi à long terme	
3140 Eaux oligo-mésotrophes à tapis immergés de Characées	<p>Le territoire agricole du site se partage quasiment à part égale entre prairies temporaires et cultures annuelle. Le système agraire a muté, comme à plus large échelle, en abandonnant l'élevage pour se dédier aux grandes cultures. Les corridors que sont les haies ont pâti de cette mutation.</p>		<p><i>III. Maintenir ou améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité au sein des habitats agricoles du site</i></p>	Maintenir voire accroître la surface en herbe sur le site	Suivi de la surface en herbe à l'échelle du site	
3150 Eaux eutrophe naturelles avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition				Gérer des bandes herbacées pérennes en lisière des landes et bois	Suivi des bandes enherbées créées via la contractualisation MAEC en bordure de landes et boisements	
1166 Triton crêté				Conserver, entretenir, restaurer voire créer des haies fonctionnelles	Suivi du linéaire de haies et de leurs strates Suivi de la Pie-grièche écorcheur	
1220 Cistude d'Europe				Maintien des prairies à Molinie en bon état de conservation	Suivi de l'état de conservation des zones de prairies à molinie	
Chauves-souris				Maintenir voire accroître les populations de chauve-souris	Suivi des populations de chauve-souris	
A338 Pie-grièche écorcheur						
A224 Alouette lulu						
Busards						
		INFLUENCES SUR L'ENJEU	STRATEGIE D'ACTION		MESURES DE GESTION	
		Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations de gestion
				<i>Non formulé dans le Docob, Il est proposé de le formuler :</i>		

Dépôt à l'AAP DREAL 2022 suivis Natura 2000



Appel à projets DREAL Nouvelle-Aquitaine 2022

« Évaluation et cartographie de l'état de conservation des habitats de landes sur huit sites de Poitou-Charentes »



Landes sèches de Charente-Maritime

Site N2000 concernés

FR5400460 Brandes de Montmorillon
FR5400465 Landes de Cadeuil
FR5400457 Forêts et pelouses de Lussac-les-Châteaux
FR5400437 Landes de Montendre
FR5400422 Landes de Touverac - Saint-Vallier
FR5400453 Landes du Pinail
FR5400458 Brandes de la Pierre-La
FR5400462 Vallée de la Gartempe - Les Portes d'Enfer

Habitats d'intérêt communautaires concernés

Habitats visés par l'étude :

4020 - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*
4030 - Landes sèches européennes

Habitats en contact :

6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
7140 - Tourbières de transition et tremblantes
7150 - Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*
8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*

Durée du projet

Le projet est conçu sur quatre années : 2022, 2023, 2024, 2025.

Description générale

Le projet, conçu sur quatre années, porte sur les habitats landicoles de huit sites N2000 de Poitou-Charentes.

Il vise dans un premier temps à mettre en place une méthode permettant d'évaluer l'état de conservation des landes sèches et humides. Cette étape est prévue en 2022 sur deux sites pilotes.

La méthodologie est destinée à être ensuite déployée sur six autres sites en 2023, 2024 et 2025. Le projet repose sur une demande des animateurs N2000 pour mieux connaître ces habitats : état de conservation des landes et des habitats en contact, amélioration et actualisation des connaissances sur chacun des sites, outils d'identification des habitats de landes, priorité d'action de gestion et de restauration sur les habitats évalués afin de les restaurer.

ANIMATION



ASSISTANCE
TECHNIQUE



SUIVI DU DOCOB
&
AMELIORATION
DES
CONNAISSANCES



SUIVI
ADMINISTRATIF &
FINANCIER



Tableau de bord de suivi des actions du DOCOB - Pierre-là

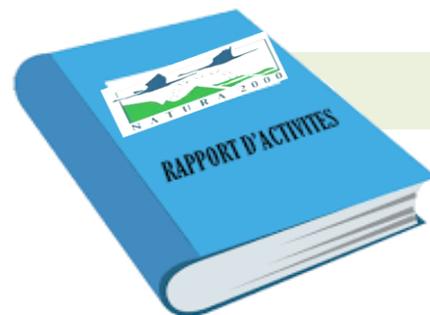
Domaine d'activité	Priorité	Code fiche action DOCC	Intitulé Fiche action	Les attendus sur 5 ans	Métrique de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5	Réalisation effective	Efficacité (Score obtenu)
Etudes et suivis	1	Diag	Diagnostic de la répartition landes/chênaie	Cartographier les habitats d'intérêt communautaire notamment forestiers	Diagnostic	Nbre inconnu	Non fait	Ebauché	En cours		Fait	Cartographie réalisée en 2011	5
Gestion écologique	1	CL_Ent	Entretien des landes	Entretien 20% des landes sur 5 ans sur les 113ha du site	% de landes entretenues	Nbre inconnu	0%	<5%	<10%	<20%	≥20%	1,80ha en 2018 par le CEN	2
Gestion écologique	1	CL_Res	Restauration des landes	Restaurer 20% des landes sur les 60ha identifiés	% de landes restaurées	Nbre inconnu	0%	<5%	<10%	<20%	≥20%	5,35ha en 2020 et 2021	3
Gestion écologique	2	Et-Ent	Etang	Adapter la gestion des étangs pour maintenir leur valeur oligotrophe ou oligo-mésotrophe, surface concernée : 9ha	Surface engagée en MAE et Contrats	Nbre inconnu	0%	25%	50%	75%	100%	Aucun étang contractualisé ces dernières années	1
Gestion écologique	2	MA-Ent	Mare	Adapter la gestion des mares pour maintenir leur valeur biologique : 10 mares identifiées	Nombre de mares engagées en Contrat ou MAE	Nbre inconnu	0	1-2	2-5	5-7	7-10		4
Gestion écologique	2	ZI_Hai	Zone interstitielle : haies et corridors	Conserver, restaurer voire créer les haies, structures linéaires permettant les échanges entre les réservoirs de biodiversité	Linéaire engagé en MAE ou contrat, planté	Nbre inconnu	Pas d'attendus fixés					Les engagements MAEC sur les haies de 2015 n'ont pu être renouvelés suite à la fermeture de la mesure en 2016	0
Gestion écologique	2	ZI_Mae	Zone interstitielle : agroenvironnement	Préserver les prairies, réduire voire supprimer la fertilisation azotée, gérer les bandes herbacées en lisière de landes ou de boisements : potentiel de 574 ha Engager 4 des 6 principales	Surface engagée en MAE	Nbre inconnu	0	1	2-3	4-5	6	4 exploitations engagées en MAEC depuis 2021	4

Suivi des actions

Gestion écologique	3	CA_Exp	Faire s'exprimer la Chênaie acidiphile	Maintenir les îlots en évolution libre	Surface en Charte ou Contrat	Nbre inconnu	Non fait		Proposé		Fait	PSG mis à jour en 2019, l'animatrice à proposé, via le CRPF de faire signer la charte au propriétaire qui n'a pas souhaité s'engager.	3
Animation		Ad_Per	Adaptation du périmètre	Réalisation de la couche SIG, concertation, validation, diffusion	Fait / Non fait	Nbre inconnu	Non fait	-	-	-	Fait	Fait	5
Animation		Mt_Fon	Maîtrise foncière	Soutenir et encourager la politique de maîtrise foncière du CEN	Fait / Non fait	Nbre inconnu	Non fait	-	-	-	Fait	Liens réguliers avec le CEN	5
Etudes et suivis		Sv_Hab	Suivi des habitats	1 suivi landes 1 suivi après contrat tous les ans	Nombre de suivi annuel	Nbre inconnu	0	-	1	-	2	Aucun suivi réalisé ces dernières années	1
Etudes et suivis		Sv_Esp	Suivi des espèces	1 suivi Triton crêté 1 suivi Flûteau nageant tous les ans	Nombre de suivi annuel	Nbre inconnu	0	-	1	-	1	Aucun suivi réalisé ces dernières années	1
Pédagogie		Sensi	Sensibilisation des acteurs	Edition de plaquettes, de lettres infos, d'animation scolaires et grand public	Fait / Non fait	Nbre inconnu	Non fait	-	-	-	Fait	Animations scolaires, grand public, infosite réalisés	5
						Indéterminé	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très Bon		
					Total nombre d'actions	1	3	1	2	2	4		13
					%	7,69	23,08	7,69	15,38	15,38	30,77		100,0



Mise en œuvre du DOCOB



Bilan annuel

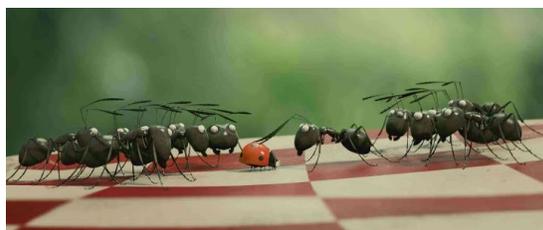


**Réunions / échanges
Services de l'Etat**



Suivi des actions

**Tenue tableau de bord de mise
en œuvre des actions
+ Base de données contacts**



**Échanges avec le réseau
d'animateurs N2000**



**Veille sur les activités
socio-économiques**

Bilan financier de l'année 2023-2024 :

		Animation	Assistance technique	Suivi du site et du DOCOB	Assistance administrative et bilans annuels	TOTAL
Tranche ferme (21/06/2023-21/06/2024)	Réalisation	11,5 j	12 j	7,5 j	4,5 j	35,5 j
	Montant dédié (temps d'animation + actions)	5 950 €	6 000 €	3 750 €	2 250 €	17 950 €
						17 950 € TTC

➔ Financement à 100% par : Région + Europe

- Renouvellement des **Chartes** Natura 2000 + auprès des communes
- **Suivi de la repousse de la lande** chez les propriétaires engagés en contrats
- Démarcher les propriétaires pour déposer de nouveaux contrats en 2025, refaire le lien avec les propriétaires d'étangs
- Travailler sur le dépôt à **l'AAP suivis Natura 2000** portant sur l'évaluation et l'état de conservation des habitats de landes sur 8 sites du Poitou-Charentes
- **Animations scolaires et grand public** en lien avec les communes du site
- Refaire le lien avec les élèves du lycée agricole de Montmorillon sur un **chantier école entretien des mares de la Grand Font**
- **Mise à jour du DOCOB**
- Et plus encore !





Merci à tous les acteurs, partenaires, propriétaires,... participant à la démarche Natura 2000 et s'engageant pour la préservation du site Brandes de la Pierre-là

N'hésitez pas à contacter l'animatrice pour toute question.

